33e ANNÉE. — N° 11 — 5 CENTIMES LE NUMÉRO — JEUDI 26 JANVIER 1893

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre **50 centimes** *à chaque demande de changement d'adresse*

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des **Annonces légales et judiciaires** *ne tout le département est facultative dans le* Journal du Lot.

Cahors, le 26 Janvier

LES

ÉLECTIONS DE DIMANCHE

Plusieurs élections ont eu lieu dimanche.

L'une avait pour but de nommer un député à Carmaux, l'autre devait pourvoir un siège sénatorial vacant dans les Hautes-Pyrénées, enfin plusieurs étaient simplement motivées par le remplacement de conseillers généraux.

En temps ordinaire, ces consultations du suffrage universel et du suffrage restreint eussent laissé le monde politique relativement indifférent.

Depuis longtemps nous avons, en effet, l'habitude de voir la forme républicaine sortir victorieuse des luttes électorales, et ce ne sont pas un député nouveau, un sénateur supplémentaire et quatre conseillers généraux récemment venus à la vie administrative, qui pourraient longtemps retenir notre attention.

Mais ces résultats offrent un intérêt exceptionnel, si l'on examine la situation faite au parti républicain par de récents évènements.

Il y a peu de jours encore, les journaux monarchistes de toutes les nuances et de toutes les tendances prédisaient, avec le ton le plus solennel et le plus affirmatif, la fin prochaine de la République.

C'était, pour le coup, la fin prochaine de la « Gueuse », que la fameuse catapulte boulangiste de 1889 n'avait pu entamer. C'était un régime fini, liquidé, repoussé par le pays. Et les injures pleuvaient, et les menaces éclataient de toutes parts, et les prophéties accompagnées de gestes bénisseurs s'étendaient sur nos têtes.

Or, le pays ayant à élire des représentants dimanche dernier, que croit-on qu'il fit ?

Depuis plusieurs semaines il était saturé de l'affaire du Panama ; il était exité contre un gouvernement qu'on lui représentait comme uniquement composé de corrompus, de vendus, de trafiquants, etc... Il était sommé d'en finir au plus vite avec la République, et... il s'empresse de confier de nouveau à des réprésentants républicains la charge des affaires publiques.

Sans doute il y aurait à faire des réserves sur la valeur de certains de ces résultats.

Il est difficile de considérer la victoire de M. Jaurès, à Carmaux, comme un gage nouveau apporté à la politique d'ordre, de tranquillité et de sage progrès qui devrait seule prévaloir désormais.

Mais on est encore à Carmaux sous le coup de l'agitation de la dernière grève et ce n'est pas sûrement avec tout leur sang-froid que les électeurs carmausins sont allés aux urnes. Et puis, M. Héral, candidat simplement républicain, est séparé par un petit nombre de voix de M. Jaurès, candidat socialiste et révolutionnaire.

En tout cas, ce n'est pas la droite qui doit se réjouir de cette élection, à moins qu'elle ne prenne plaisir à contempler tout ce qui peut désorganiser les forces vives du pays.

Quant aux autres, ils sont plus probants encore.

Deux sièges des nouveaux conseillers généraux sont gagnés pour la République, le siège sénatorial vacant est pourvu d'un représentant républicain, en remplacement de celui qui était décédé, le général Deffis.

On peut donc, sans vouloir exagérer l'importance de résultats isolés, conclure que l'affaire du Panama ne sera pas le fossé définitif où pourrait culbuter la République.

Elle aura eu au contraire — cette malheureuse affaire — l'heureux effet de nous purifier, de nous cautériser, et de nous montrer jusqu'à l'évidence, jusqu'à la douleur, jusqu'au scandale, le grave danger de la politique des financiers.

Elle aura aussi mis en lumière l'impuissance des anciens partis, à restaurer en France des systèmes politiques définitivement condamnés.

Il ressortira de toutes ces épreuves, nous en avons la ferme conviction, que la République est le système de gouvernement le mieux approprié aux besoins du pays et aux aspirations nationales.

Nos adversaires auront beau mettre en pratique avec tout le talent possible l'art d'accommoder les restes, ils ne réussiront pas à faire goûter au pays leur cuisine panachée.

J. QUERCYTAIN.

INFORMATIONS

A la Chambre

Le prince d'Aremberg demande si l'indemnité promise par les Anglais, relativement aux massacres de missionnaires de l'Ouganda a été payée. M. Develle répond que l'enquête n'est pas terminée.

On passe ensuite au budget de la guerre.

M. de Lanjuinais salue le retour d'un général au ministère de la guerre et souhaite la bienvenue au général Loizillon.

A propos du service des cartes topographiques, le général Loizillon monte à la tribune.

Il est un peu ému, mais son début tout militaire et très patriotique est fort bien accueilli.

M. Pourquery de Boisserin se livre à des attaques ridicules contre le conseil supérieur de la guerre, l'école de guerre et réclame un ministre civil. Il est hué par la droite.

Le général Loizillon, dans une vibrante improvisation, relève vertement ces attaques.

L'amendement Pourquery n'obtient que 2 voix.

Le budget de la guerre est sur le tapis ; on s'attendait à un *pétard*, il n'y en a pas eu. Le général Loizillon a répondu très simplement aux diverses demandes qui lui étaient faites, qu'il étudierait la question : notamment les employés, les effectifs de la cavalerie ; la loi des cadres, les pontonniers, etc.

M. le Provost de Launay a émis le vœu que l'argent des fonds secrets de la guerre ne soit pas détourné de sa destination patriotique pour assurer des élections.

Le Panama

M. Franqueville a terminé mardi l'instruction de l'affaire du Panama. Le dossier a été remis mercredi au parquet. Contrairement à toutes les prévisions, il n'y a pas jusqu'à présent d'ordonnance de non-lieu, mais M. Gobron, ancien député des Ardennes, est également compris dans les poursuites. Ce qui porte à 17 le nombre des inculpés.

C'est M. Rouiller, nommé procureur général, qui occuperait dans cette affaire. Le renvoi devant la Cour d'Assises est décidé.

On prétend que M. Rouvier fera lire une lettre de M. Ribot, remerciant Vlasto d'avoir donné de l'argent pour les fonds secrets.

La *Libre Parole* prétend que M. Hébrard va restituer les dix-sept cent mille francs au Panama.

* * *

M. Clémenceau essaie d'atténuer l'effet de la déposition de Stéphane. Il n'y réussit guère.

M. Vallée, expert, fait l'historique des émissions et des gros bénéfices alloués aux syndicats.

Cornélius Herz est toujours alité, mais il écrit beaucoup et prépare sa défense.

M. de Menabrea demande au président du Sénat italien de faire une enquête sur les faits relatifs au Panama qui lui sont reprochés.

M. Millevoye doit interpeller sur le cas d'une agence étrangère qui a établi un véritable réseau télégraphique dans Paris.

Cornélius Herz

Le détective de Scotland-Yard, qui garde à vue le docteur Cornélius Herz, aidé par les détectives de la police locale, a déclaré à ces derniers qu'il pouvait se passer de leurs services, l'état du docteur étant suffisamment grave pour que toute possibilité d'évasion ait disparu.

Le docteur de Bournemouth, qui a fait une visite à Cornélius Herz, a déclaré que ce dernier est atteint d'insommie, accompagnée d'une grande faiblesse, et a ajouté que ce sont là deux graves symptômes.

Le sergent Bartel est le seul agent qui surveille le prisonnier. Une des filles du docteur Herz est partie pour Paris ; son autre fille reste avec une infirmière et avec Mme Herz, au chevet du malade.

L'extradition de Herz

Les formalités pour l'extradition de Cornélius Herz sont terminées.

Toutes les pièces ont été transmises à l'ambassadeur de Londres.

Le cas d'Arton

On Assure qu'Arton est compris dans le procès de corruption de fonctionnaires ; il sera jugé par contumace.

Mort du cardinal Foulon

Le cardinal Foulon, archevêque de Lyon, primat des Gaules, vient de mourir après une huitaine de jours de maladie.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 127

UN AMOUR D'HENRI IV

Par HENRI AUGU et GULLAUD

TROISIÈME PARTIE

L'ASSASSINAT

VI

LES KAISERLICH ET L'ARDOISIÈRE

— Et que vous a-t-il répondu, maître Michel !

— Il m'a regardé d'un air étonné et m'a dit : *Yersech nicht* (je ne comprends pas)... Alors je lui ai expédié Gargantua pour essayer d'en tirer quelque chose.

— Et il m'avre dit, le frogard, qu'il voyageait pour son ortre, et qu'il s'en allait à Gassel.

— Moi, reprit Michel, je soupçonne ce carme d'avoir voulu nous espionner. Par moments, je le surprenais à nous regarder et à nous écouter de toutes ses oreilles. Il a la barbe fauve comme mon lansquenet de Turin.

— A-t-il couché à l'auberge.

— Le capitaine s'en est informé ce matin : on lui a répondu que non, qu'il n'y avait fait que souper.

Vers midi, nos quatre voyageurs s'arrêtèrent dans un village où ils firent un repas arrosé avec de la bière et un flacon d'eau-de-vie.

Ils étaient de fort bonne humeur en remontant à cheval, sauf Gargantua qui s'écria :

— Ah ! técitément, che n'être plus Allemand... Pon Vrançais, moi.

— J'aime à le croire, dit Marcel. Mais pourquoi, mon cher capitaine, cette profession de foi en ce moment.

— C'est que ch'aime mieux le fin que la pière, maindenant.

— Celle que nous venons de boire n'était pourtant pas mauvaise.

— Mon bedit esdomac, che grois gu'il n'y est blus fait... Le brandwein de ce pays aussi...

— Hé ! milladious, nous savons bien que cette liqueur fadasse ne vaut pas un bon flacon d'Armagnac ou de Téronèze... Ah ! quand je songe à mon pays, aux bords enchanteurs de la Garonne, ah !... ah !... ah !...

— Vous soupirez, chevalier !... Cependant vous espériez merveille dans ce pays.

— Las ! je n'ai encore rencontré aucune dame sentimentale.

— Vous vous en plaigniez déjà hier soir au Lion d'Or... Un peu plus, et je croyais que vous alliez roucouler aux pieds de la grosse cabaretière.

— Il lui faisait duchurs des yeux en goulisse, der Teufel.

— Ce n'est certes pas comme vous, capitaine, vous ne songiez qu'à vous nourrer de bière, mordious, et à fumer votre pipe.

— Oh ! ch'avre trouvé de la ponne nigotiane à Coblentz, et ch'en ai burré mes bocées dut bleins, et aussi mon borde-mandeau.

— A propos de porte-manteau, dit Marcel au cadet de Gascogne, quel est donc ce paquet ficelé, d'une si singulière forme, qui se trouve attaché à votre valise.

— Hé ! c'est mon instrument.

— Quel instrument ?

— Une mandoline espagnole.

— Vous songez donc à nous jouer quelque ballade ou romance castillane.

— Hé ! cadédis, ne suis-je point du pays du gaysavoir, de la contrée où naquirent les jeux floraux de la divine Clémence Isaure et qu'illustrèrent tant de troubadours!

— J'en réserve les sons charmants avec les purs accents de ma voix, à la première comtesse ou baronne de ce pays, sur laquelle mon aspect aura fait quelque impression... Mon chant achèvera la conquête, je le jure.

—Réjouissez-vous, chevalier. Si je ne me trompe, voici la dame de vos rêves.

Sur la montée, devant nos voyageurs, un petit groupe de cavaliers, au milieu desquels une dame venait d'apparaître. Deux des cavaliers tenaient un oiseau encapuchonné.

— C'est une chasse au héron, dit Michel.

— Sans doute les habitants de quelque château voisin, dit Marcel.

— Hé ! milladious, c'est peut-être une duchesse.

Le Gascon avait déjà piqué des deux en se frisant la moustache, en prenant l'attitude la plus gracieuse, en plaçant convenablement sa colichemarde, en se dégageant de son manteau, afin de faire valoir le plus possible les charmes de sa personne.

Il fut bientôt auprès de la chasse qui, au moment de traverser la route. s'était arrêtée à la vue des étrangers.

Saluant de son feutre, il commença aussitôt en français un compliment des mieux tournés.

— Mais ce sont des français, s'écria la dame en répondant au chevalier dans la même langue, quoique avec un accent germanique, et en frappant ses mains l'une contre l'autre.

On fit tout de suite connaissance.

La dame était une châtelaine des environs, petite, blonde et grasse; elle était veuve, disait-elle, et avait voyagé en France avec défunt son mari.

La châtelaine invita les quatre cavaliers à pousser jusqu'à sa burg pour y recevoir l'hospitalité. Marcel voulut refuser, mais le moyen de résister à la nature inflammable du Gascon qui était déjà tout fou.

D'ailleurs, la burg, suivant la dame, n'était qu'à une petite lieue sur la gauche, derrière la croupe boisée que l'on voyait à quelque distance. Les voyageurs seraient peu détournés de leur chemin, et le lendemain, par une voie de traverse, ils regagneraient en moins d'une demi-heure, la petite ville de Kirkhain, où ils auraient couché mais mal couché.

On consentit et la dame avec ses quatre domestiques, les conduisit à travers les bois dans la direction indiquée.

Mais quand on eut franchi les hauteurs boisées, on ne vit pas la moindre burg.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

Le Chauffoir public

Nous remercions ceux de nos confrères qui, mettant au-dessus de tout les questions humanitaires, nous adressent cordialement leur adhésion à l'œuvre du chauffoir public. Ils prouvent une fois de plus que la presse est toujours à la tête des idées généreuses, et qu'on ne fait jamais en vain appel à son dévouement. Merci au *Réveil* ; merci à la *Revue religieuse ;* merci à tous ceux qui joindront encore leurs efforts aux nôtres pour arracher nos semblables aux étreintes de la misère.

Notre but, nous le répétons, est celui-ci :

Donner asile pendant le jour, dans une salle chauffée, aux vieillards, aux indigents incapables de travailler, à tous ceux enfin qui grelottent le froid, chez eux, parce qu'ils n'ont pas de quoi se chauffer.

Un poële, des bancs, dans une salle close, voilà ce que nous voulons offrir aux malheureux pendant l'hiver, avec l'aide de ceux qui ne savent pas rester sourds et souriants en présence des cruelles souffrances qui les entourent.

Nous ne saurions trop remercier M. le Maire de Cahors de l'empressement qu'il a mis à seconder notre pensée et à faire sienne l'œuvre du chauffoir, en donnant des ordres immédiats pour aménager une salle, dans un endroit bien central, dans une dépendance de l'Ecole municipale de la rue Jean Caviole. Les ouvriers sont déjà à l'œuvre.

M. le préfet du Lot, notre [illegible]s a, lui aussi, spontanément adressé son obole.

C'est par des actes semblables que s'honorent les premiers magistrats d'une cité.

Un honorable négociant de la ville nous a offert, ce matin, d'installer gratuitement un poële, en attendant que l'on ait choisi le système le plus économique et aussi le plus hygiénique. Nous voudrions être autorisé à le désigner plus ouvertement à la reconnaissance des malheureux.

Nous pouvons donc espérer que, grâce au concours de tous, l'organisation du chauffoir va se faire assez promptement pour ne pas donner raison à ceux qui croient déjà la saison assez clémente pour que les pauvres puissent se passer de foyer..... Le thermomètre marquait ce matin 4° ! !

Une commission choisie parmi les souscripteurs, ira demain exposer à M. le Maire l'économie du projet, et le prier de décider avec elle le jour d'ouverture du **chauffoir public.**

2e liste de souscription :

MM.	20 fr.
Le Préfet du Lot	5 »
Munin-Bourdin, avocat	5 »
Fournié, juge	5 »
Souquet, proviseur du Lycée	5 »
Cayla Caprais, juge au trib. de com.	5 »
Cayla Henri	5 »
Cayla Gervais	2 »
Calmon sculpteur	1 »
Ravel-Dupuy, gardien-chef des pris.	2 »
Dr Gélis	1 »
Soulié, conseiller municipal	5 »
De Flaujac	5 »
Pradel, professeur au Lycée	10 »
Depeyre Etienne	5 »
Lanaspèze, professeur au Lycée	2 »
Bès, charpentier	2 »
Delcros, fils, peintre	2 »
Bénézet, négociant	0 50
X...	2 50
Castanet Georges	0 50
Séguy, peintre	1 »
Lescale, notaire	0 50
Lurguie	0 25
Jouffreau	0 25
Robert	0 50
Boisse	0 25
Ramondou	0 25
Gazes	0 50
Imbert	0 50
Loubières	0 50
Loulmet	0 25
Oulières	0 50
Peyt	0 25
Faurie	0 25
Fourastié	0 25
Lefort	0 50
Tinel	0 50
Cros	0 50
Blanc	0 50
Monteil	0 50
Marty	0 50
Calmette	0 25
Contou	0 25
Delpech	5 »
Course, négociant	5 »
L'abbé Bourrès, aumônier de l'hospice	5 »
Montant de la 2e liste...	110 »
Montant de la 1re liste ..	111 50
Total général...	221 50

LE BAL DE CHARITÉ

Deuxième liste des Souscripteurs

Costes, notaire, maire de Cahors ;
Bourdeau, commandant ;
Noé, commandant de gendarmerie ;
Baudru, capitaine de recrutement ;
Ginhoux, lieutenant ;
Battistelli, lieutenant ;
Clary, médecin-major ;
Alquier, sous-lieutenant ;
Alby, capitaine ;
Planacassagne, Charles ;
Barrau, rentier ;
D'Artus ;
Courbebaisse, négociant ;
Mayzen, avocat ;
Cangardel, Charles, avocat ;
Valet ;
Izarn, Firmin ;
Carla, Ambert ;
Bourgoin, directeur du gaz ;
L...
Delbreil, Georges, banquier à Chartres ;
Cossé, agent d'assurances ;
Delpech, conseiller municipal ;
Paulus, négociant ;
Cazaly, pharmacien ;
Fayret, pharmacien ;
Ducrot, capitaine ;
Panouze, capitaine en retraite ;
Prince, capitaine ;
Le Sueur, sous-intendant ;
Dapoigny, capitaine ;
Salgues de Geniès, juge de paix ;
Séguy, conseiller municipal ;
Carayon, notaire ;
Mlle Gousset, modiste ;
Mlles Lacombe, mercières ;
Mme Rigal ;
Mme Couture ;
Signard, notaire ;
Mme A. Pagès du Port ;
Mme G. Pagès du Port ;
Martin, Jacques ;
Agar, notaire ;
Lurguie, président du Tribunal ;
Baümann, professeur ;
Scheneider, professeur ;
Contou fils, agent d'assurances ;
Penaud, greffier du Tribunal ;
Duc, ex-huissier ;
Bousquet, avocat ;
De Valon, avocat ;
Lecomte, ancien receveur des finances ;
E...
De Flaujac, Fabien ;
De Flaujac, Jules ;
Docteur Valette ;
Billières, Jules, avoué ;
Tulle, Félix ;
Depeyre Louis, à Cessac ;
Agié, négociant ;
Campagnac, Louis, à Puy-l'Evêque ;
M...
Sentenac, sous-lieutenant ;
De Balthazar de Gachéo, médecin-major ;
Piétrement, Inspecteur d'académie ;
Parazines, adjoint au maire ;
Souquet, proviseur du Lycée ;
Laurent-Détré, censeur ;
Bonnefoy, économe ;
Lanaspèze, professeur ;
Petit, id.
Pécaut, id.
Pradel, id.
Anglarès, id.
Brunet, id.
Roubaud, id.
Drouhault, professeur d'agriculture ;
Dissès, correspondant de la *Dépêche* ;
Bergon, directeur du *Réveil du Lot* ;
Cangardel, bibliothécaire ;
Berget, ingénieur en chef ;
Gaston, ingénieur ;
Vignes, inspecteur des Contributions indirectes ;
Vincent, entreposeur ;
Dujarric de Larivière, 1er commis des Contributions indirectes ;
Brunet, commis principal ;
Vialard, id.
Rivière, Elie ;
Mme de Gavardie ;
M. de Gavardie ;
Parvieu, contrôleur ;
De Laroussilhe, percepteur ;
Laytou, directeur du *Journal du Lot* ;
Miremende, sous-inspecteur de l'Enregistrement ;
Dornier, receveur ;
Jacques, sous-inspecteur des tabacs ;
Joubert, contrôleur des tabacs à Souillac ;
Manhiabal, Léon ;
Marbotin, pharmacien ;
Rulhe, Marcelin, négociant ;
Grillon, inspecteur des Postes ;
Andrieu, notaire ;
Vicart, chef du cabinet de M. le Préfet ;
Mme veuve Martin, Charles ;
Henras, Germain ;
Docteur Charles Combarieu ;
Paul Cangardel, banquier ;
Mme veuve Sourdrilles ;
Mme veuve Gisbert ;
Gauthier, chef de section ;
Tulle, commis principal des Tabacs ;
Cayla, Henri ;
Bouyssou, conseiller municipal ;
Brassaud, secrétaire de la mairie ;
Gagnayré, conseiller municipal ;
Rigal, négociant ;
Landrevie, négociant ;
Chevalier, commissaire de police ;
Cayla, Caprais, conseiller municipal ;
Sirven, agent-voyer ;
Lacoste, chef de bureau à la mairie ;
Blanc, percepteur surnuméraire ;
Combelles, conseiller municipal ;
Labro, conducteur des ponts et chaussées ;
Cayrac, id.
Carlin, id.
Delfour, id.
Daymard, conseiller municipal ;
Pezet, id.
Brunies, id.
Combes, trésorier à la caisse d'épargne ;
Bousquet, conseiller municipal ;
Marcenac, percepteur ;
Docteur Valat ;
Breil, Louis ;
Tallieu, directeur de l'école normale ;
Soulié, conseiller municipal ;
Biergeon, café Tivoli ;
Jubin, entrepreneur ;
Bouyssou, bijoutier ;
Ferando, brasseur ;
Carbonel, Léon, avocat ;
Couderc, chapelier ;
Cazal, café Divan ;
Cayla, Gervais ;
Salinié, Jean.

Total de la 2e liste.....	1,445 fr.
Total de la 1re liste.....	1,020 fr.
Total des deux premières listes...	2,465 fr.

* * *

Les cartes déjà placées pour le bal de charité du 28 janvier, à la mairie de Cahors, atteignaient, mardi, le chiffre de 297, soit 2,970 fr.

Ce nombre s'augmentera encore. Le succès est donc complet et les pauvres peuvent compter sur de nombreux secours.

Nos députés

Nous lisons dans le *Journal Officiel* :

Chambre des députés, séance du 20 janvier 1893.

M. Lachièze (Lot), je voudrais adresser à M. le Ministre des travaux publics une simple question à propos du chapitre Rivières.

« La rivière de la Dordogne, où se pêchaient jadis en grande quantité des saumons, des lamproies, des aloses et autres poissons migrateurs qui, à certaines époques de l'année, en remontent le cours, se trouve aujourd'hui complètement dépeuplée. Cela provient de certains barrages qui obstruent cette rivière et que le poisson ne peut franchir.

» Cet état de choses, qui cause le plus grave préjudice aux populations riveraines et provoque la ruine de nombreuses familles de pêcheurs dont l'existence est si pénible, si laborieuse et si intéressante, a été signalé, à maintes reprises, par les Conseils généraux de la Dordogne, du Lot et de la Corrèze.

» Je viens prier M. le Ministre de vouloir bien nous faire connaître qu'elles sont les mesures qu'il a prises ou qu'il compte prendre pour donner enfin satisfaction aux vœux de ces assemblées départementales, et pour calmer les plaintes si légitimes et si nombreuses de tous ceux à qui, en enlevant la barque et le filet, on enlève tout moyen d'existence.

» Je connais la sollicitude de M. le ministre des travaux publics pour les humbles et pour les petits. Aussi je ne doute pas que ses paroles et surtout ses actes n'apportent au milieu de nos familles de pêcheurs la certitude que le gouvernement de la République s'occupe d'elles et de leur situation si digne d'intérêt. (*Très bien ! très bien à gauche !*)

» *M. le ministre des travaux publics.* Nous avons déjà fait deux échelles à poissons sur les barrages dont a parlé M. Lachièze, mais nous ne pouvons pas supprimer les barrages eux-mêmes, parce que ce serait supprimer la navigation.

» Nous avons l'intention d'appliquer pour les poissons migrateurs un système d'échelles à poissons, qui nous a réussi sur la Seine. Nous espérons qu'il donnera de bons résultats. (*Très bien ! très bien !*)

» *M. Lachièze.* — Je désire que ces nouvelles échelles à poissons produisent de meilleurs résultats que les anciennes. »

Avis aux contribuables

Les contribuables qui ont des réclamations à présenter ou des mutations foncières à faire opérer sont prévenus que, samedi prochain et les samedis suivants jusqu'à la fin de juillet, le contrôleur principal des contributions directes sera, de 2 heures à 4 heures du soir à la mairie de Cahors. (Bureau du cadastre).

Convocation

Les membres du *Parti ouvrier Cadurcien*, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain vendredi 26 janvier, à 7 heures 1/2 du soir.

Ordre du jour : Conférence du Parti ouvrier et sa formation.

Les réservistes insoumis

Au nombre des lacunes de détail existant dans la loi militaire de 1889 figurait l'omission du délai d'insoumission pour les réservistes en temps de paix. L'article 73 de la loi militaire ne vise en effet que les jeunes soldats et les engagés volontaires. Une note ministérielle vient de combler cette lacune : elle rappelle que le délai d'insoumission des réservistes en temps de paix est de un mois.

La question de la tunique

L'arrivée du général Loizillon à la guerre vient de remettre sur le tapis la question de la tunique. C'est en effet sous la présidence du général Loizillon que le comité de cavalerie a demandé la tunique pour les dragons, les remontes et le personnel employé dans les écoles de cavalerie.

D'autre part, on assure que lors de l'enquête ordonnée par M. de Freycinet auprès des chefs de corps, le commandant du 1er corps d'armée, le général Loizillon, se prononça en faveur de la tunique. La question est donc ouverte.

Postes et télégraphes

Pour satisfaire à des réclamations incessantes et très justifiées, la direction des postes et télégraphes vient de rappeler à ses agents que, dans tous les bureaux, sans exception, tous les guichets doivent être pourvus de timbres-poste et de cartes postales, de façon à donner au public les plus grandes facilités pour l'achat au détail des timbres et des cartes.

Ordonnance de non-lieu

On se rappelle peut-être que, le 14 novembre dernier, jour de foire à Labastide-Murat, la voiture Raphaël, qui fait le service de cette localité à Cahors, était le théâtre d'une tentative d'assassinat, commise par le nommé Meulet, sur trois voyageurs.

On nous apprend aujourd'hui qu'une ordonnance de non-lieu vient d'être rendue en faveur dudit Meulet.

Un certificat médical des docteurs Gélis et Clary, déclare Meulet atteint d'aliénation mentale.

Deux gardiens sont arrivés à Cahors pour prendre Meulet et le conduire à l'asile de Leyme.

Arrestation

Nous avons annoncé dernièrement l'arrestation à Cahors, d'un individu appelé Michel-Louis Sanders, âgé de 62 ans, natif de Meisseix (Puy-de-Dôme). Sanders était accusé de contrefaçon et d'émissions de pièces de monnaies étrangères ayant cours légal en France.

Nous apprenons que le neveu et l'un des complices du faux-monnayeur, le nommé Julien Negrera, âgé de 35 ans, né à Clermont-Ferrand, vient d'être arrêté à son tour dans le Puy-de-Dôme.

Prochainement, il sera transféré à la maison d'arrêt de Cahors pour comparaître, avec son oncle, devant la cour d'assises.

Conseil municipal de Gourdon

Séance extraordinaire du 15 janvier

M. le maire fait connaître au conseil les diverses questions qui ont motivé cette convocation extraordinaire. A propos du cours complémentaire qui a été créé à l'école primaire publique des garçons, il dit que la nomination du quatrième maître qui doit être adjoint à cette école n'a pas été ratifiée par l'administration.

Il engage le conseil à prendre une nouvelle délibération à ce sujet et de prier de rechef l'autorité compétente de donner au plus vite une suite favorable à la demande réitérée du conseil municipal à ce sujet.

M. le maire aborde ensuite la question qui fait spécialement l'objet de cette réunion, c'est-à-dire la situation grave de l'école secondaire, créée par la mort du directeur, M. Cassagnes.

Il pense qu'il ne serait pas impossible de pouvoir adjoindre à l'école primaire publique un professeur de latin, dont le traitement serait à coup sûr à la charge de la commune. Il ne peut, toutefois, donner des assurances formelles à cet égard, car il attend une lettre de M. l'inspecteur d'académie, ou même encore son arrivée à Gourdon, cette semaine, pour conférer avec lui sur cette question de l'enseignement secondaire.

M. le maire demande ensuite si quelque membre a des observations à présenter.

M. Malvy pense que c'est une très grave question à résoudre, et il croit qu'au lieu de laisser tomber complètement le collège, on devrait s'occuper de rechercher immédiatement un directeur réunissant les conditions voulues pour continuer les cours de latinité.

M. le maire donne de nouvelles explications, et il espère que son projet d'adjonction d'un cours de latin à l'école primaire pourrait avoir quelque chance de réussite.

M. Granier fait un rapide exposé des essais qui ont été tentés pour relever l'ancien collège, essais qui sont restés sans sérieux effets. Il est de l'avis de M. Malvy, au sujet de la continuation des cours au collège, mais seulement jusqu'à ce que l'autorité supérieure aurait admis la demande actuelle du conseil pour la nomination d'un professeur latiniste à l'école primaire.

M. Malvy, maintient ses premiers dires.

M. Rossignol propose que le conseil se mette en mesure de rechercher immédiatement un professeur de latin qui continuerait à exercer la direction du collège, et qu'une commission soit adjointe à M. le maire pour consulter M. l'inspecteur d'académie, lors de son prochain passage à Gourdon.

M. Malvy déclare que si le conseil l'y autorise, il fera d'actives démarches pour trouver ce professeur et dans un délai assez restreint.

M. Rey donne des explications très carrées. La question, pour lui, est de savoir si oui ou non, on veut reconstituer le collège, il faut, dit-il, aller droit au but.

Sur les conclusions du maire, le conseil décide d'insister fortement auprès de l'administration pour la prompte nomination d'un quatrième maître à l'école primaire et adopte la proposition Malvy-Rossignol en ce qui concerne le collège.

M. le maire donne connaissance de l'état actuel du déficit Cauleille.

A ce sujet, M. Granier demande que la commission des finances étudie et tache d'établir les responsabilités résultant de de ce déficit.

M. le maire informe le conseil que les pharmaciens de la ville ne peuvent livrer les médicaments aux indigents au-dessous du tarif approuvé par le préfet du Lot.

Une proposition de M. Granier tendant à accorder une somme de 200 fr. à la fabrique de la paroisse des Cordeliers, pour réparations urgentes à faire à cette église est vivement combattue par M. Rey. Après une discussion entre MM. Rey et Rossignol, cette proposition est ajournée et la séance est levée.

Sauzet

Dimanche dernier, M. Pierre Laborie a été élu adjoint au maire de la commune de Sauzet, en remplacement de M. Raymond démissionnaire.

Nouillettes aux Œufs et Macaroni ★★★
RIVOIRE & CARRET
En boîtes et paquets de 250 et 500 grammes
Réclamez dans toutes les Épiceries

CHRONIQUE THÉATRALE

Cadet Roussel

Pour franchement parler, la composition du spectacle de mardi n'avait pas plû au public; comme nous l'avons déjà dit deux fois à M. Pigot-Guyot, en voulant trop bien faire il se porte quelquefois tort sans s'en douter. Aussi, quelle utilité de nous donner six actes ? Nous nous étions bien contentés de trois jusqu'à ce jour; à Cahors, nous préférons la qualité à la quantité. Revenez à vos petites représentations d'antan, M. Guyot; nous ne nous plaindrons pas qu'elles soient trop courtes, si elles sont toujours aussi bonnes.

Qu'est-ce donc que *Cadet Roussel* ? Une grosse farce dont nous ne prendrons même pas la peine de parler, bien que ses interprètes aient tous fait leur possible pour la faire accepter.

Quant à l'*Oncle Célestin*, malheureusement pour M. Guyot et pour nous, si nous n'en avons pas eu une seconde édition, comme on nous en avait *menacés*, c'est par suite d'un accident arrivé au moment de la représentation à Mme Demanthe-Guyot. Nous espérons qu'il n'aura aucune suite grave, et nous faisons nos vœux les plus vifs et les plus sincères pour le prompt rétablissement de la charmante artiste.

Mais, en directeur consciencieux, M. Guyot n'a pas voulu faire perdre leur soirée aux spectateurs; il a donc complété la représentation par des monologues et des chansonnettes, et par un petit acte comique.

A vrai dire l'*Oncle Célestin* n'était pas attendu avec une grande impatience; nous ne savons pas en quoi consiste la « *demande générale* » à laquelle avait cru devoir accéder M. Guyot, car c'est une des pièces de la saison qui ont eu le succès le plus restreint. On n'a donc pas regretté la pièce; on a uniquement regretté l'accident arrivé à Mme Guyot, et en cela nous n'hésitons pas une seconde fois à associer nos regrets à ceux du public.

M. Guyot croit également devoir nous donner de nouveau mardi prochain, *les 28 jours de Clairette*. L'intention est bonne, je n'en doute pas; mais qu'il songe au nombre de places restées vides, mardi dernier.

Cahors n'est pas Paris, et les pièces — surtout certaines ! — n'y vivent guère plus d'une soirée.

Que M. Guyot médite sur ces quelques observations que nous lui faisons dans son intérêt.

M. Heyc.

BULLETIN FINANCIER

du 25 janvier 1893

Tout n'est pas aussi beau que ces jours derniers. On recommence à faire circuler différents bruits qui ont une action sur les cours. On débute faible on reprend un peu et on finit plus en résumé en réaction sur hier.

Berlin est ferme, les autres places sont plutôt lourdes.

Le 3 0/0 ouvre à 96.72 1/2 revient un moment à 97.05 et termine en clôture à 96.80. La lourdeur finit par atteindre les sociétés de crédit. Le Foncier réactionne à 990. Le Crédit Lyonnais cote 755. Bonne tenue du Comptoir National d'Escompte.

Le Comptant est toujours très bon sur les obligations de la Société des Immeubles de France.

La question Égyptienne influence les cours des fonds étrangers d'autant plus que Londres est lourd sur les valeurs orientales. L'Italien fait bonne contenance à 90.45. Par contre le Turc et les valeurs Egyptiennes sont lourdes.

En Banque, les Soufres Romains donnent lieu à échanges suivis.

Les Châlets de commodité sont à 695 et les obligations Ferranti à 237.50.

Les obligations de la Compagnie Nationale du chemin de fer de l'Equateur sont recherchées.

Variétés

SOUS TERRE

EXPLORATION DU CAUSSE DE GRAMAT

QUATRIÈME CAMPAGNE (1891)

(Suite)

il y a quelques coudes et deux courtes branches latérales à voûtes basses où il faut ramper, le tout sans issue; point de stalactites et seulement deux jolis clochetons stalagmitiques de 1 à 2 mètres de hauteur; le terrain est du lias schisteux; des dalles détachées de la voûte encombrent le sol, partout couvert de limon semé de cailloux roulés cristallins; sur les parois latérales, indication très nette de niveaux d'eau variables. La branche de l'est est sinueuse et semblable à l'autre; au bout de 150 mètres, une dépression à pic de plus de 2 mètres de profondeur se descend à l'aide d'une corde ou d'une échelle; au-delà, la galerie haute de 10 mètres offre le phénomène singulier de sept ou huit *ponts* rocheux et stalagmitiques reliant ses deux parois : effet d'érosion probablement.

A 300 mètres du tunnel du chemin de fer, fin de la galerie orientale qui se termine, elle aussi, par des fissures impénétrables. Point d'acide carbonique ni de belles cristallisations, mais toujours le limon et les cailloux roulés. Tout démontre, dans cette longue (500 mètres) et étroite caverne sans issue avant le percement du tunnel, qu'elle est encore une diaclase affouillée et élargie par les eaux intérieures sous pression hydrostatique. Peut-être a-t-elle communiqué jadis avec l'extérieur par quelque aven aujourd'hui bouché, qui a servi d'entrée aux cailloux roulés; peut-être aussi a-t-elle été parcourue autrefois, quand la précipitation atmosphérique était plus abondante que de nos jours, par un ruisseau souterrain alimentant la source voisine du Sorpt, et réfugié actuellement dans des tuyaux du sol, plus profonds, plus étroits et inaccessibles. Là encore, preuves indiscutables de l'action érosive des eaux et de leur plus grande puissance aux époques anciennes.

A 2,500 mètres au nord-est du tunnel de Murel, celui de Fontille a crevé également une grotte du même genre; mais celle-ci était pleine d'eau, formant un réservoir naturel inconnu : les ouvriers n'eurent que le temps de fuir devant l'inondation provoquée par le coup de mine, qui avait joué ici le rôle de la baguette de Moïse frappant le rocher; l'eau mit vingt-quatre heures à s'écouler. L'épuisement de cette citerne n'a pas influé sur le rendement de la source voisine de Fontille, alimentée sans doute par un autre réservoir. Quant on put pénétrer dans la caverne vidée, on la trouva remplie de belles cristallisations : celles-ci ne tardèrent pas à être brisées et enlevées par les paysans d'alentour (1), si bien que la grotte ne présente plus aujourd'hui aucun intérêt pittoresque. La longueur totale, d'après M. Lalande, est de 80 à 100 mètres; c'est encore une diaclase que remplissait l'eau d'infiltration. Cette découverte fortuite confirme pleinement ma théorie des réservoirs multiples et de dimensions modérées, beaucoup plus nombreux et plus petits qu'on ne le croyait jadis. Le sol est très limoneux et parsemé de flaques d'eau. A l'extrémité, une vasque d'eau limpide est formée par un barrage stalagmitique pareil aux gours de Padirac.

L'abîme de la Font-Trouvée (ou aven Saule), à 3 kilomètres est de Fontille et sud de Noailles, a été ouvert également par hasard, il y a une dizaine d'années, sur l'aire d'une carrière, par les travaux d'exploitation d'un banc de pierres à chaux (oolithe inférieure). Celui-ci, donc, est l'œuvre de l'érosion interne seule, et nullement des eaux extérieures ou de l'effondrement. Il n'est pas tout à fait à pic d'abord : une simple corde servant de rampe permet, à la rigueur, d'atteindre une profondeur de 10 mètres; au bas de la forte pente coudée de cette entrée, un étroit couloir de quelques pas aboutit à un puits dont l'orifice elliptique est fort étroit : il y a là 10 mètres à pic dans un entonnoir renversé où l'échelle de cordes est indispensable; du bas partent deux galeries sinueuses que M. Lalande décrit ainsi (exploration du 30 juillet 1891, avec M. Rupin) :

« L'une, qui va au nord-est, peut avoir de 70 à 80 mètres; l'autre, en sens opposé, mesure le double.

Parfois la voûte s'élève et même, dans la petite galerie, elle est sur un point comme cylindrée jusqu'à une assez grande hauteur; c'est un aven par *effondrement* en perspective. La petite galerie est bouchée par un éboulement *du haut en bas*. Elle se prolongeait peut-être, en la rejoignant, vers une des galeries de Lafage, à 600 mètres environ à vol d'oiseau de la Font-Trouvée (Voir ci-après).

L'autre galerie semble se diriger vers le lit souterrain de la Couze (Voir ci-après); en certains endroits il faut ramper, et cet étroit couloir débouche sur une dépression dont le fond est formé par un dallage stalagmitique peu épais; introduisez une main armée de la bougie dans une crevasse de ce sol factice et vous entreverrez un vide considérable; la pierre projetée tombe droit à une profondeur que j'évalue à 10 mètres. Il y a donc sous nos pieds un gouffre inconnu qu'on pourrait ouvrir complètement en défonçant à coups de masse la dalle de stalagmite.

Encore une petite salle et c'est le *nec plus ultra;* à moins d'être renard, on ne saurait franchir une étroite crevasse qui cependant semble n'être autre chose qu'un étranglement de la galerie. Va-t-elle réellement plus loin ? nous ne le saurons pas ».

C'est une chose fort intéressante que la découverte fortuite, due à des travaux industriels, des trois cavités de Murel, Fontille et la Font-Trouvée; elles nous donnent le type de ces réservoirs d'eau, assurément innombrables, qui resteront pour la plupart innaccessibles dans les entrailles des causses, faute de communication directe avec l'extérieur (2). Ce type est constant; une diaclase agrandie soit en hauteur soit en largeur, conformément à tout ce que j'ai reconnu depuis quatre ans (3).

Tout près de la Font-Trouvée, vers le Nord-Est et dans la direction de Noailles, l'abîme à double orifice de La Fage (les abîmes) a été exploré à diverses reprises par MM. Rupin et Lalande qui, là au moins, ont été récompensés de leurs peines par la découverte d'une curieuse grotte de 535 mètres de longueur ornée de belles stalactites (plan dressé par M. Rupin). Les deux bouches s'ouvrent dans l'oolithe inférieure à 10 mètres l'une de l'autre et sont entourées de grands arbres. Voici le compte rendu par M. Lalande de la visite du 30 juillet 1891 :

« Avant les travaux d'ouverture de la voie ferrée (Brive-Cahors), personne n'avait osé y descendre; des ouvriers du chemin de fer tentèrent les premiers l'aventure. L'homme étant un peu de la race des moutons de Panurge, les gens du pays y pénètrent aujourd'hui avec de simples cordes.

M. Martel nous ayant laissé une de ses échelles (montants en corde, torons en bois), la descente n'a rien de bien difficile ! N'avons-nous pas opéré déjà en octobre dernier, M. Rupin, son cousin M. Valat, le domestique et moi, avec une grosse corde lisse, comme au surplus l'avaient bien fait avant nous le sieur Lalle (propriétaire voisin de Lafage), mon jeune cousin Louis de Liniers et MM. Bardon jeunes gens de Noailles.

Le grand trou mesure 19 mètres, de son orifice au sommet d'un talus de pierres juxtaposé à la paroi; de là au fin fond de l'abîme on compte 14 mètres en pente assez raide, parsemée de galets calcaires, de branchages et d'ossements d'animaux, bien secs, heureusement pour nos narines.

Il s'agit cette fois de relever un plan exact.

Au fond du gouffre, à 30 mètres sous terre, s'ouvrent à droite et à gauche deux ouvertures latérales; ce sont les issues de deux galeries.

La plus courte, celle du Nord, est obstruée, au bout d'une centaine de mètres, par un effondrement; qui sait ! elle se prolongeait peut-être jusqu'à une grotte qui s'ouvre au bord du chemin par où, de la route nationale n° 20, les voitures accèdent aux ruines de Lafage. On ne peut faire dans cette grotte que quelque pas; le fond s'est affaissé.

Très belle salle, dans la petite galerie, et nous y avons joyeusement déjeûné. Déjeûner à 20 mètres sous terre, à la lueur des bougies, voilà qui vous sort de l'ordinaire ! Comme *surtout* de table, un énorme pilier stalagmitique d'un blanc d'albâtre, qui se dresse comme une asperge colossale ou mieux encore comme une statue; en guise de plafond, tout un placage de brillantes stalactites, A la lumière du magnésium, c'est une féerie.

Visitons maintenant la grande galerie; elle a bien 400 mètres au *minimum*, celle-là; pour y accéder il faut gravir un talus d'éboulis, adossé à une muraille rocheuse dont l'autre abîme (le plus étroit) éclaire faiblement le sommet.

Donc un cône de pierrailles sous chacun des deux puits, plus larges l'un et l'autre à la base qu'à l'orifice, comme Padirac et autres avens creusés par en bas.

Hautes souvent d'environ 10 mètres, les voûtes de la caverne où nous pénétrons ne s'abaissent jamais assez pour obliger à ramper; si en certains endroits le rapprochement des parois forme d'étroits couloirs, quelquefois aussi nous circulons dans des salles dont la largeur est de 6 ou 7 mètres.

Le niveau du sol ne s'abaisse pas sensiblement; si parfois il faut descendre des *obstacles* formés par les roches, parfois aussi nous devons en gravir.

Une galerie, longue de 20 mètres, est occupée par une longue et étroite poche d'eau.

Çà et là, quelques-uns de ces bassins nommés *gours* par M. Martel; ils sont à sec. L'un deux formerait un assez beau reservoir s'il y avait de l'eau. Ils ont été façonnés par le courant diluvien qui a élargi la diaclase primordiale des assises oolithiques, en laissant comme preuves de son passage quelques galets de roches cristallines dans la gangue sableuse dont sont remplies quelques fissures horizontales.

Sur tout le parcours, des stalactites et surtout de belles stalagmites; les parois lattérales, festonnées de calcite, forment un riche décor. Faites plus beau si vous le pouvez, MM. les artistes !

Et vous, futurs visiteurs (c'est surtout aux paysans que je voudrais faire entendre ma voix), respectez ces beautés naturelles ! Laissez où elles sont ces pierres aux formes si originales; elles n'ont aucun mérite dans une collection, et si vous saviez le nombre de siècles qu'à exigé leur formation !

« Tiens, le *cimetière* de Dargilan ! » telle est l'exclamation que m'arrache notre entrée dans une salle dont le sol est hérissé de colonnettes comparables à des cippes funéraires, comme ceux que M. Martel a trouvés dans une salle de l'immense grotte de Dargilan, et je revois par la pensée une de ces curieuses gravures du bel ouvrage : *Les Cévennes*. C'est lui, c'est M. Martel qui a baptisé de la sorte une des salles de l'immense et splendide caverne de Dargilan (Lozère), dont il a eu le dernier mot.

Enfin nous arrivons au..... palais des chauves-souris, dont l'entrée drapée de calcites ressemble exactement à une porte en accolade, coupée en deux dans le sens de la hauteur.

Les voûtes sont noires de ces vilaines bestioles, surtout dans une sorte de coupole et celles-ci ne se dérangent pas, malgré la vive lumière que donne le magnésium; bon nombre d'autres voltigent effarées autour de nous, si bien que les moulinets de mon bâton en assomment quelques-unes. C'est un concert bizarre de cris aigus et de battements d'ailes; ce dernier bruit, sous ces voûtes sonores, ressemble à s'y méprendre à celui d'un cours d'eau.

Partout le pied foule des déjections formant une couche de guano de 1 à 2 mètres d'épaisseur.

Un dernier couloir et c'est la fin; la fin pour nous, tout au moins, car la grande galerie se trouve, comme la petite, bouchée par un éboulement. Mais ce n'est pas d'hier, du moment où des chandelles de stalagmites (cette judicieuse remarque est de M. Rupin) se sont formées sur bon nombre de pierres de l'éboulis.

Y a-t-il autre chose au delà ? c'est probable.

Une fissure impénétrable, sorte d'entonnoir dont la paroi est arrondie par le passage des eaux d'érosion qui ont alésé et façonné la caverne se termine par des fissures capillaires.

Certaines parois se montrant dégarnies de concrétions, je puis constater que : de l'orifice de l'aven à l'extrémité des galeries, tout se trouve dans l'oolithe inférieure ou grande oolithe, ce que nos carriers appellent *pierre de Nazareth*. »

Il serait facile d'aménager les abîmes de Lafage, qui appartiennent à M. le comte de Noailles; leur proximité de la station de Noailles serait de nature à y attirer de nombreux visiteurs.

La profondeur *minima* du puits le plus large n'est que de 19 mètres, et les aspérités des parois faciliteraient singulièrement un aménagement quelconque.

On voit que cette grotte peut tenir une place honorable parmi les cavernes de France, et les photographies de M. Rupin prouvent péremptoirement que l'ornementation cristalliniforme y est beaucoup plus belle que dans maintes cavités trop vantées, telles que celles d'Arcy-sur-Cure dans l'Yonne, et de Miremont dans la Dordogne, par exemple !

Une autre exploration restait à faire dans le causse de Martel. Il s'agissait d'étudier la perte du ruisseau de la Couze, qui prend sa source dans les coteaux triassiques de Montplaisir et s'engouffre dans une caverne en arrivant à l'oolithe près du hameau de Couze, à 11 kilomètres Sud de Brive, non loin de la station du chemin de fer à Noailles. MM. Lalande et Rupin ont bien voulu s'en charger.

L'entrée du canal souterrain (largeur à la base 5m 50, hauteur *maxima* 2 mètres) est connue dans le pays sous le nom de *Perte de la Couze;* elle s'ouvre au Nord-Ouest. La galerie, que l'on peut facilement suivre quand les eaux sont basses, contourne vers le Nord sur une longueur de 30 mètres et aboutit à un assez vaste réservoir toujours rempli d'eau, dont l'orifice est en partie recouvert par le rocher. C'est là que les eaux s'emmagasinent pour prendre, dans des fissures souterraines et impraticables à l'homme, la direction de l'Est à l'Ouest, suivre la vallée d'Entrecor et ressortir, 3 kilomètres plus loin, à la *source du Blagour*, près le hameau du Soulier de Chasteaux.

Plusieurs données établissent cette direction :

Il y a trente ans environ, au dire de M. Gaston de Lépinay, à la suite d'un orage, en un temps où les foins coupés jonchaient les prairies en amont de *La Perte*, la Couze sortit de son lit et entraîna une bonne partie de cette récolte. L'orifice de la galerie souterraine fut momentanément bouchée, et l'étroite vallée ne tarda pas à se transformer en lac.

Mais, sous la pression constante de la masse liquide, le *bouchon* de foin fut enfin enfoui dans les profondeurs du sol, l'eau put s'écouler torrentueusement, et quelques heures après on vit le *Blagour* du Soulier déborder abondamment en rejetant en grande partie le foin que le courant avait entraîné.

(A suivre) E.-A. Martel.

(Extrait du *Bulletin* de la Société des Etudes, tome XVIIe, 3e fascicule)

(1) Un autel a été construit dans l'église de Larche avec les stalactites arrachées à Fontille : l'œuvre est laide et la destruction blamable.

(2) En face de Fontille, le puy de Crochet semble devoir recéler un de ces réservoirs cachés; après les fortes pluies, les fissures de cette haute colline projettent des jets d'eau.

(3) Près d'Estivals, toujours sur la section de Brive à Souillac, M. de Nussac vient de découvrir deux couloirs horizontaux peu étendus, auxquels le tracé de la voie ferrée a également ouvert des issues.

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ. Direction et Administration, 13, quai Voltaire, Paris. — 36e année.—Sommaire du numéro du 21 janvier 1893 : Gravures ; Portraits ; Les Nouveaux ministres : M. Viger, ministre de l'agriculture ; — Le général Loizillon, ministre de la guerre ; — L'amiral Rieunier, ministre de la marine. — Beaux-Arts : Le portrait du Mousse, tableau de J. Denneulin. — Dahomey ; L'expédition française : La grande Case royale, à Cana. — Bataille de Yokoué. — Tombeaux de la famille royale, à Cana. — Attaque du convoi dirigé par le lieutenant Camperat, entre Adegou et Kossoupa. — Case des sacrifices, à Cana. — Incendie d'Abomey par les Dahoméens. — Prisonniers Dahoméens, au poste. — Mode : La mode en janvier 1893. — Paris : Sur la glace, au Bois de Boulogne.

Texte : Chroniques : Le courrier de Paris, par Pierre Véron. — Théâtres, par H. Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Sur la glace, au Bois de Boulogne, par M. Vallery-Radot. — La mode, par Ludka. — Au Dahomey, etc., etc. — Explication de gravures, Echecs, Rébus, Récréations de la famille, Bibliographies, Revue comique, Choses et autres, etc., etc. — Nouvelle en cours de publication : La fève de Lardenois, par A. P. Laneau. — En supplément: Mathilde Laroche, roman de J. Berr de Turique; — Illustrations de Marold.

Le numéro : 50 centimes.

LE BON JOURNAL. —Administration et Rédaction, 26, rue Racine, Paris. — Sommaire du 26 janvier 1893. — Paul de Beaussire-Seyssel : Un aveu pénible. — Daniel Lesueur : Passion slave (suite). — La course au bonheur (suite). — Emile Bergerat : L'autre. — Xavier de Montépin : Sa Majesté l'Argent (suite). — Ismaël Hucher : Le mariage du prince Chérémieff (suite).

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1051e livraison (21 janvier 1893). — Texte : Une Française au pôle Nord, par Pierre Maël. — Sur la dune, par Fernand Calmettes. — Treizième année, par J. Coignet. — Un nouveau jeu de patience : L'X, par Daniel Bellet. — Chaque numéro, 40 cent.

Illustrations de A. Paris, Busson, G. Vuillier.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal des voyages.* — Sommaire de la 1672e livraison (21 janvier 1893). — Voyage à Madagascar, par M. le Dr Catat, vice-résident à Majunga, chargé de mission par le ministère de l'instruction publique. — Voyage exécuté de 1889 à 1891. — Texte et dessins inédits. — Les dessins de cette livraison et des livraisons suivantes ont été exécutés d'après les photographies du Dr Catat. — Quatorze gravures de Boudier, Gotorbe, Paris, Slom, Berteault, Vogel, Girardel, J. Lavée et de Bazin, et une carte.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

LA POUPÉE MODÈLE
Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La ***Poupée modèle***, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâces à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, — Surprises de toutes sortes, etc., ets.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du Journal.

LISEZ le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, *qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés*, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Echéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction : 32, rue de la Sourdière, Paris.

8 fr. par an, paraît tous les jeudis.
(27 années d'existence)
Envoi gratuit d'un numéro sur demande.

Si au début d'un rhume vous êtes courbaturé, si vous avez le frisson, un commencement de fièvre, si vous êtes privé d'appétit, il faut avoir recours aux capsules de Pelletier, le célèbre inventeur de la quinine ; une petite capsule de la grosseur d'un pois suffit pour ranimer les forces et faire disparaître tous ces accidents.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864
CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS
Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Comptes de Chèques. — Dépôts à échéance fixe.
Chèques directs sur France et Étranger.
Ordres de Bourse. — Souscriptions.
Avances et Opérations sur Titres. — Garde de Titres.
Escompte et Encaissement d'Effets de Commerce.
Escompte et Encaissement de Coupons.

(Paiement sans frais des coupons des Cies de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest, de Paris-Lyon-Méditerranée, etc.)

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE possède des Succursales dans les principaux quartiers de Paris et dans les principales villes de France.

Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs ; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison ; orner leur esprit ; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage ; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles ; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, **10 FR.** — DÉPARTEMENTS, **12 FR.**

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, directeur.

L'efficacité du *Sirop de Raifort iodé* de GRIMAULT ET Cie est connue de tous les médecins qui le conseillent aux enfants à la place de l'huile de foie de morue, et dans tous les cas de lymphatisme se manifestant par des gourmes, des éruptions de la peau, de la tête, du visage, de l'engorgement des glandes du cou, de l'inflammation des cils et des paupières. Essentiellement dépuratif et fortifiant, il excite l'appétit, et grâce à l'heureuse combinaison de l'iode avec le suc de cresson, il est plus actif et mieux toléré que l'iodure de fer et l'iodure de potassium.

AUDOUARD
Ex-Professeur de
PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES
A PARIS
LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE
Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN DENTISTE
A BRIVE
Se rendra à CAHORS, le 4me mercredi de chaque mois
Hôtel de l'Europe

DENTS & DENTIERS
De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS
Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire
FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — **M. AUDOUARD** engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

GUÉRISON

Certaine et Radicale de toutes les *Affections de la Peau* DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPÈS, LUPUS, etc.
MÊME DES
PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENORMAND, Médecin-Spécialiste
Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires
à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspce.

1893

ANNUAIRE

STATISTIQUE & ADMINISTRATIF
DU

DÉPARTEMENT DU LOT

Publié avec l'autorisation de M. le Préfet
PAR
MM. LES CHEFS DE DIVISION
DE LA PRÉFECTURE

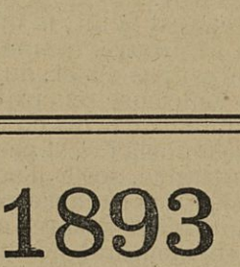

SE TROUVE :
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, A CAHORS

CAHORS
IMPRIMERIE L. LAYTOU, 34, RUE DU LYCÉE

1893

EN VENTE

A L'IMPRIMERIE LAYTOU, 34-36, RUE DU LYCÉE
CAHORS

CULTURE de la Truffe, par J. Meulet, instit. Brochure de 34 pages... **0 fr. 25**

DICTIONNAIRE des Communes du Lot, par M. Combarieu, archiviste départemental. — Statistique, géographique, historique, archéologique, géologique avec carte du département..... **5 fr. »**

CARTE du Lot, Edition de poche ou de cabinet, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction..... **0 fr. 75**

NOTES pour servir à l'histoire **des Etats provinciaux du Quercy,** par M. Baudel, universitaire..... **1 fr. »**

L'ÉLEVAGE des bêtes à laine des Causses du Lot, par J. Meulet. Brochure de 46 pages..... **0 fr. 35**

MANDATS pour Maires. Modèle officiel, le cent..... **1 fr. 75**

REGISTRES des délibérations du Conseil municipal. 100 pages avec instruction, cartonnés..... **5 fr. 50**

ALGER Un an à Alger, récits de voyages, par M. Baudel, universitaire. Volume de 308 pages..... **2 fr. »**

TABLEAU officiel des distances de chaque commune aux chef-lieux du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811..... **1 fr. »**

LE QUERCY aux Etats généraux de 1789, Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal des séances. Liste complète des députés, par M. L. Combarieu, archiviste départemental, l'exemplaire..... **7 fr. »**

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

VIGNES AMÉRICAINES
GRANDES PÉPINIÈRES, PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS
DE
VICTOR COMBES
PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR
Lauréat du Concours des Vignobles
Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot, du Conseil municipal de Vire
CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE
A VIRE, PAR PUY-L'ÉVÊQUE (LOT)

NOTA. — Toutes nos boutures et plants racinés seront coupés ou arrachés en présence de l'acheteur. Les boutures auront 0,50 de long en moyenne.

Tous nos plants sont garantis authentiques

VIENT DE PARAITRE : Nos expériences pratiques sur la culture des Vignes Américaines. Prix : 3 francs (franco poste).

PRIX-COURANT
(SAUF VARIATIONS)
HIVER 1892 — PRINTEMPS 1893
PLANTS DE 1er CHOIX EXTRA

VIGNES AMÉRICAINES

	Boutures le cent	Boutures le mil.	Racinés le cent	Racinés le mil.
Black Défiance	15	100	20	150
Canada	6	50	15	120
Clinton ou plant Pouzin	1,50	12	5	40
Cunningham	2	15	8	60
Cynthiana	4	30	20	150
Croton	50		60	
Duchess	50	400	50	
Herbemont	2	15	8	60
Herbemont d'Aurelle	50	300	40	
Herbemont Touzan	40	300	30	
Jacquez à gros grains	2	15	15	40
Jacquez d'Aurelle	20		40	
Jacquez d'Aurelle Cazalis	200		300	
Othello	2	15	6	50
Noah	8	60	15	100
St-Sauveur (extra-fertile)	15	100	30	200
Sécrétary	20	150	40	300
Sénasquas	6	50	15	100
Triumph	15	140	25	200
Berlandieri	50		80	
Cinéréa	50		80	
Cordifolia	10		25	200
Riparia large feuille	2	15	5	40
Rupestris large feuille	4	35	10	80
Rupestris du Lot ou phénomène	5	40	15	120
Rupestris Ganzin	15	100	20	150
Solonis	2	15	7	60
Vialla	2	15	7	60
York-Madeira	3	25	8	70

PLANTS FRANÇAIS
Greffés et soudés sur les porte-greffes ci-contre :

	le cent	le mil.
Aspiran teinturier Bouschet	25	250
Carignan Bouschet	25	250
Aramon teinturier Bouschet	22	200
Alicante Henry-Bouschet	25	200
Grand noir de la Calmette	25	250
Terret Bouschet	25	200
Portugais bleu	35	250
Côt ou Auxerrois	25	200
Aramon	22	200
Gamay de Bourgogne	25	230
Chasselas du 22 juillet	30	250
Chasselas ordinaires	22	200
Muscat noir	30	

Boutures pour greffons

Aspiran teinturier Bouschet	15	100
Carignan Bouschet	20	150
Aramon teinturier Bouschet	10	80
Alicante Bouschet	3	20
Alicante Henry-Bouschet	5	40
Grand noir de la Calmette	20	150
Terret Bouschet	10	80
Portugais bleu	20	150
Plant de la beauté	50	
Plant Gouny	30	
Castet	3	25
Néhélescol (1) noir	50	
» blanc	50	

(1) *Raisin de 0,80 de long.*

Néhélescols, plant de Gouny, plant de la beauté, greffés : 1 fr. pièce.

RAPHIA du Japon, 1 fr. le Kilo

Pince Aliés, 4 fr. — Bouchons fendus, le mille 4 fr. — Sulfate de cuivre garanti 98-99 % à 50 fr. les 100 kilog.

NOTA. — Pour toute commande atteignant 50 francs, nous donnons un exemplaire de notre brochure, sur les Vignes Américaines.

Notre ouvrage *Expériences pratiques sur le culture des vignes américaines* est divisé en cinq parties : 1re partie : Description des plants, division des terrains d'adaptation. — 2e partie : Les meilleures modes de muliplication de la vigne. — 3e partie : Etablissement du vignoble et culture de la vigne. — 4e partie : Les meilleurs engrais à employer. — 5e partie : Les maladies de la vigne et les principaux moyens de les combattre.

Rendus franco en gare de Cahors